

# Mauvais temps pour les chiens d'aveugle, refusés par des taxis et des magasins car « impurs en islam »

écrit par Jules Ferry | 19 août 2019



(16/08/2019) Même des semaines après, Gabriele Jandrasits, originaire d'Innsbruck en Autriche, est en colère.

Avant ses vacances, elle voulait commander à l'avance un taxi pour se rendre à l'aéroport – et emmener son petit chien avec elle dans une cage de transport compatible avec l'avion. Mais même si elle avait appelé la veille au soir, la centrale des taxis lui a répondu qu'elle ne pouvait pas garantir le transport pour le lendemain matin. On lui a alors indiqué que la plupart des conducteurs refusaient d'emmener des chiens avec eux pour des motifs religieux.

*« S'il y avait des directives claires – par exemple que certaines races de chiens ne peuvent pas être transportées dans l'habitacle, que les chiens doivent être tenus en laisse et muselés ou qu'ils doivent être transportés dans une boîte de transport – je comprendrais cela, » dit la propriétaire du chien, « mais tout cela est simplement arbitraire. »*

Mme Jandrasits, qui travaille pour l'Association tyrolienne des aveugles et malvoyants, donne un autre exemple : un ancien membre du conseil d'administration de l'association – la dame est aveugle – a également commandé un taxi. En supposant que son chien-guide pour aveugle devait de toute façon être emmené avec elle, le chauffeur de taxi a refusé d'emmener le chien avec lui.



**Le chien Jack Russel refusé.**

Anton Eberl et Harald Flecker, directeurs du centre de radio-taxi d'Innsbruck, s'excusent pour les incidents, offrent un avoir au passager et confirment le problème : *« Nous ne sommes pas nous-mêmes les propriétaires des taxis, mais seulement des intermédiaires »*.

**Le fait est cependant qu'environ 80 % des conducteurs sont issus de l'immigration – et que les musulmans considèrent**

**traditionnellement les chiens comme « impurs ».**

« **Nous essayons de faire comprendre aux chauffeurs qu'une telle chose n'est pas possible avec nous** et que ces trajets doivent être effectués exactement comme toute autre commande. **Pour l'instant, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de résoudre ce problème de manière satisfaisante** », déclare M. Flecker.

En outre, il y a une forte fluctuation parmi les plus de 400 conducteurs. « *Nous devons les tenir informés et leur enseigner les règles.* »

Flecker donne un aperçu de la pratique : « *Tous les chauffeurs ont des licences de taxi qu'ils doivent utiliser pour les commandes radio. Ainsi, lorsque nous passons une commande, nous vérifions si le chauffeur transporte des animaux domestiques ou non. Bien sûr, nous ne proposons alors ces courses qu'aux chauffeurs dont nous savons qu'ils les effectuent. Malheureusement, nous ne pouvons pas garantir combien de temps cela prendra car ils sont une minorité.* »

En ce qui concerne le transport des chiens-guides aveugles et autres chiens d'assistance, cela devrait être fait dans chaque cas, précisent immédiatement Eberl et Flecker.

(Source : [Tiroler Tageszeitung](#))

**L'Autriche connaît une croissance démographique exceptionnelle de 1,35 %. L'essentiel de cette accroissement est le fait de l'immigration turque soutenue, le taux d'accroissement naturel étant nul. ([wikipedia](#))**

## Diaspora turque

### Populations significatives par région

 Allemagne	2 700 000 <sup>1</sup>
 Irak	2 500 000 <sup>2</sup>
 Syrie	1 500 000 <sup>3</sup>
 Bulgarie	750 000 <sup>4</sup>
 Pays-Bas	420 000 <sup>5</sup>
 France	1 000 000 <sup>6</sup>
 Chypre du Nord	310 000 <sup>7</sup>
 Royaume-Uni	300 000 <sup>8</sup>
 Ouzbékistan	290 000 <sup>9</sup>
 Grèce	255 000
 Autriche	600 000 <sup>10</sup>

Diaspora turque ([wikipedia](#))

## La loi islamique au-dessus de la loi du pays : en France aussi...

France, octobre 2018 : un malvoyant expulsé d'un supermarché à cause de son chien guide

Dans une vidéo, un malvoyant se voit refuser de poursuivre ses courses au Monoprix de la Blancarde, à Marseille, au motif que les chiens y sont interdits...

Vendredi 21 septembre, Arthur Aumoite, un malvoyant de 27 ans, fait ses courses dans un Monoprix de la Blancarde à Marseille. Il est accompagné de Loya son chien guide. Mais un vigile et le directeur d'établissement lui refusent l'accès, ne pensant pas être filmés, au motif fallacieux que les animaux sont refusés dans le magasin pour des raisons d'hygiène.

.

La scène a été immortalisée dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux et reprise par la presse. Le jeune homme a confié à nos confrères son intention de porter plainte car la loi autorise les chiens guides d'aveugles à accéder à tous les lieux ouverts au public.

**Monoprix condamne fermement les faits** qui se sont déroulés à Marseille et vous présente ses excuses. Engagées depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, nos équipes sont formées à l'accueil de tous les publics et ont été sensibilisées à nouveau.

Filmée par l'ami qui l'accompagnait, la scène montre Arthur Aumoite, accompagné de sa chienne Loya, dans le Monoprix de Blancarde, dans le centre de Marseille: **le gérant du magasin lui barre le chemin et le bloque physiquement, mettant en avant les questions « d'hygiène dans la zone alimentaire ».**

#### **Bousculé et expulsé avec son chien**

Le jeune homme, victime d'une atteinte rétinienne génétique, présente alors un document de la Fédération française des associations de chiens guides d'aveugle (FFAC) rappelant l'article 88 de la loi de 1987 et l'obligation d'ouvrir tous les lieux publics aux personnes accompagnées d'un chien guide. **Mais rien n'y fait et Arthur Aumoite est bousculé et expulsé du magasin, après qu'un vigile lui a arraché son chien.**

*« Ce n'est pas moi contre Monoprix, je veux juste faire quelque chose de bien d'une situation de départ qui est affligeante, honteuse et dégradante », a expliqué Arthur Aumoite : « Nous comptons sur la viralité de l'incident, sur les réseaux sociaux et dans les médias, pour faire bouger les choses. Mais je compte aussi agir en justice contre les deux personnes qui m'ont viré du magasin. Il y a une loi qui prévoit des sanctions, il faut aller jusqu'au bout ».*

Après de l'AFP, la FFAC a dénoncé « cette séquence assez

choquante, qui plus est avec l'usage de la violence », rappelant que les chiens guides sont formés pendant deux ans.

<https://www.ledauphine.com/france-monde/2018/10/09/il-est-refuse-d-un-supermarche-a-cause-de-son-chien-guide-d-aveugle-monoprix-s-excuse>

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/09/2884973-aveugle-expulse-monoprix-marseille-chien-guide.html>

## Un phénomène général ...

**Radio-Canada (2016)**

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/775662/aveugles-chiens-toronto-chauffeurs-taxis>

**Certains chauffeurs de taxi de Toronto refusent de faire monter à bord des aveugles et leur chien-guide à cause de leurs croyances religieuses,** selon le courriel d'une compagnie de taxi obtenu par Radio-Canada.



**Renée Savoie, son chien-guide et le reporter Stéphane Blais**

**Renée Savoie est aveugle. Elle n'a que 5 % de vision, son chien Freedom l'accompagne dans tous ses déplacements.**

Il y a quelques semaines, elle a demandé à une passante de lui héler un taxi, à la sortie d'une boutique au centre-ville de Toronto. Comme il pleuvait, elle est restée en retrait, cachée sous le porche de la boutique en attendant le taxi.

Une voiture de la compagnie Co-op s'est arrêtée, la passante

l'a alors appelée pour qu'elle monte.

Lorsque j'ai tendu la main pour ouvrir la portière, le chauffeur a accéléré brusquement et s'est enfui, c'était une manœuvre dangereuse, pour mon chien et moi.

### **Renée Savoie, aveugle.**

Renée Savoie a alors crié aux passants de prendre en note le numéro d'immatriculation du véhicule. « *Des chauffeurs refusent souvent de me prendre sans fournir d'explication, raconte-t-elle. Mais, coup de chance, cette fois-ci, des témoins ont pu identifier la voiture.* »

Le chauffeur de la compagnie de taxi Co-op fait l'objet d'une enquête. Elle a déposé une plainte contre le chauffeur au bureau de délivrance des permis de Toronto, car les chauffeurs sont tenus d'accepter les chiens-guides.

### **Des raisons religieuses.**

**Selon une responsable, les chiens posent un problème à certains chauffeurs.** Certains chauffeurs refusent les chiens en raison de leur culture et de leurs croyances religieuses, sans égard pour les conséquences. **La tradition islamique prévient les musulmans de ne pas entrer en contact avec les chiens, car ils sont impurs.** Des mesures disciplinaires sont appliquées lorsque ce genre de situation se produit...Par contre, ces mesures ont peu d'effet sur leurs actions, car ces actions sont fondées sur des croyances très fortes.

**Lorsque Radio-Canada a rappelé le chauffeur Abdulkadir Mohamoud pour lui donner la chance de s'expliquer en entrevue, il a décliné l'offre, prétextant un emploi du temps trop chargé.**

### **Cas fréquents**

Diane Bergeron, directrice de l'Institut national canadien pour les aveugles, dit qu'il lui est souvent arrivé, tant à

Toronto, qu'à Ottawa ou à Edmonton, que des chauffeurs de taxi refusent de la faire monter en raison de son chien-guide. Elle connaît beaucoup d'aveugles qui ont le même problème.

**Certains chauffeurs disent être allergiques aux chiens, d'autres disent qu'ils ont peur des bêtes, alors que d'autres évoquent des raisons religieuses.**

**Diane Bergeron, directrice de l'Institut national canadien pour les aveugles**

Au début des années 2000, Mme Bergeron était responsable des relations avec les personnes handicapées pour la Ville d'Edmonton : « À l'époque, nous avons recensé 600 chauffeurs de taxi qui refusaient de prendre les chiens-guides, prétextant des allergies. La Ville a donc obligé ces chauffeurs à fournir une note du médecin pour prouver leurs conditions. Sur les 600, seulement six ont pu [le faire]. »

**À lire aussi : Deux chauffeurs de taxi refusent un aveugle et son chien à Regina :**

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/771768/chien-aveugle-taxi-john-bishop-guide-discrimination-chauffeurs>